



VILLE DE  
**SAINT-  
JOSEPH**

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT DE LA REUNION

-----  
COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MARS 2016

**DELIBERATION N° : 20160319\_05**

**OBJET : Programme FISAC -  
Tranche 2  
Actualisation du plan de  
financement**

NOTA : Le Député-Maire certifie que le  
compte rendu de cette délibération a été  
affiché à la porte de la Mairie, le :

01 AVR. 2016

Nombre des conseillers en exercice :  
**39**

Présents : 32  
Procuration : 3  
Votants : 35  
Abstention : 0  
Exprimés : 35

L'an deux mille seize, le dix-neuf mars à dix heures quinze minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON

LEBRETON Patrick - LANDRY Christian - BAUSSILLON Inelda  
MUSSARD Harry - MUSSARD Rose Andrée - VIENNE Axel  
BATIFOULIER Jocelyne - YEBO Henri Claude - LEBRETON  
Blanche - LEBON Jean Daniel - LEJOYEUX Marie Andrée -  
MOREL Harry Claude - GERARD Gilberte - LEBON Guy -  
KERBIDI Gérald - JAVELLE Blanche Reine - GRONDIN Jean  
Marie - HOAREAU Claudette - NAZE Jean Denis - HUET Henri  
Claude - COURTOIS Lucette - ETHEVE Corine - D'JAFFAR  
M'ZE Mohamed - BOYER Julie - PAYET Yannis - GEORGET  
Marilyne - HOAREAU Sylvain - GUEZELLO Alin - FONTAINE  
Olivier - FRANCOMME Brigitte - RIVIERE François - MALET  
Harry

**Représentés**

VIENNE Raymonde représentée par JAVELLE Blanche Reine  
LEBON Marie Jo représentée par Harry MUSSARD  
HUET Marie Josée représentée par Blanche LEBRETON

**Absents**

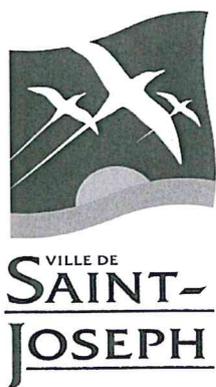
HOAREAU Jeannick - ASSATI Marie Pierre - PAYET Priscilla -  
GUEZELLO Rosemay

L'élu délégué  
Christian LANDRY



Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Guy LEBON, 13ème adjoint, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



# Séance du 19 mars 2016

Envoyé en préfecture le 01/04/2016  
 Reçu en préfecture le 01/04/2016  
 Affiché le   
 ID : 974-2160319-20160319-DCM20160319\_05-DE

**DÉLIBÉRATION N° : 20160319\_05**

**OBJET :**

**Programme FISAC -  
 Tranche 2  
 Actualisation du plan de  
 financement**

## **NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**

### **Le Député-Maire expose :**

Dans le cadre de la dynamisation du centre-ville et de l'accompagnement de l'activité économique, le conseil municipal, par décision n° 2/2013 du 17 décembre 2013, a approuvé le programme FISAC pour la tranche 2 ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Lors de la visite du 6 janvier 2016 à Saint-Joseph, la secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire a confirmé la décision prise le 26 octobre 2015 d'accorder à la Commune de Saint-Joseph une subvention pour la seconde tranche du programme FISAC à hauteur de 357 569 € décomposée comme suit :

- subvention de fonctionnement : 122 233,00 €
- subvention d'investissement : 235 336,00 €

Il convient par conséquent d'actualiser le plan de financement, à savoir :

### **Fonctionnement (en euros HT)**

ACTIONS	COÛT PRÉVU (€)	FISAC SOLLICITÉ		BASE SUBVENTIONNABLE (€)	SUBVENTIONS FISAC	
		(€)	%		€	%
SESAM – Système d'évaluation et de suivi des activités marchandes	40 000	20 000	50,00	40 000	13 333	33,33
Sécurité-malveillance sur manifestations – gardiennage	60 000	30 000	50,00	0	0	0,00
Programme de promotion, de communication et d'animation	320 000	160 000	50,00	320 000	80 000	25,00
Suivi activité commerciale du centre-ville et anticiper les mutations : développement commercial	40 000	10 000	25,00	40 000	10 000	25,00
Conseils architecturaux pour la rénovation de 16 commerces	15 600	3 900	25,00	15 600	3 900	25,00
Recrutement animateur du commerce (deuxième année)	55 000	15 000	27,27	55 000	15 000	27,27
<b>TOTAL (€)</b>	<b>530 600</b>	<b>238 900</b>		<b>470 600</b>	<b>122 233</b>	

## Investissement (en euros HT)

ACTIONS	COÛT PRÉVU (€)	FISAC SOLLICITÉ		BASE SUBVENTIONNABLE (€)	SUBVENTIONS FISAC	
		(€)	%		€	%
Construction de la halle François Mitterrand – Organisation des deux jours hebdomadaires du marché forain + braderie et manifestations commerciales	1 093 074	269 307,40	24,64	1 035 574	155 336	15
Création d'une zone bleue	7 660	2 298,08	30,00	0	0	0
Barrière de sécurité	13 566	4 069,80	30,00	0	0	0
Aides directes à la rénovation de 16 commerces	320 000	80 000,00	25,00	320 000	80 000	25
<b>TOTAL (€)</b>	<b>1 434 300</b>	<b>355 675,28</b>		<b>1 355 574</b>	<b>235 336</b>	

### Subvention globale : 357 569,00 €

La mise en œuvre de ce programme fait l'objet d'un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion et l'association des Commerçants de Saint-Joseph. Les projets de conventionnement avec ces partenaires seront proposés ultérieurement.

Par ailleurs, les actions « Conseils architecturaux pour la rénovation de 16 commerces » et « Aides directes à la rénovation de 16 commerces » portent sur des aides directes aux entreprises.

S'agissant d'aides économiques en faveur d'entreprises privées, elles restent conditionnées par une participation de la Région Réunion, qui est la collectivité compétente en matière d'aides économiques aux entreprises.

Par conséquent, il convient de solliciter la participation de la collectivité régionale dans la mise en œuvre de ces deux actions dont le plan de financement se décomposerait comme suit :

ACTIONS	BASE SUBVENTIONNABLE (€)	FISAC		REGION		COMMUNE		ENTREPRISES PRIVEES	
		montant €	%	montant €	%	montant €	%	montant €	%
Conseils architecturaux pour la rénovation de 16 commerces	15 600	3 900	25	3 900	25	1 560	10	6 240	40
Aides directes à la rénovation de 16 commerces	320 000	80 000	25	80 000	25	32 000	10	128 000	40
<b>TOTAL (€)</b>	<b>335 600</b>	<b>83 900</b>	<b>25</b>	<b>83 900</b>	<b>25</b>	<b>33 560</b>	<b>10</b>	<b>134 240</b>	<b>40</b>

Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'actualisation du plan de financement pour la seconde tranche du programme FISAC qui fixe la participation de l'Etat à hauteur de 357 569 € ;
- d'autoriser le Député-Maire à solliciter l'intervention financière de la Région Réunion pour la réalisation des actions « Conseils architecturaux pour la rénovation de 16 commerces » et « Aides directes à la rénovation de 16 commerces » à hauteur de 83 900 € ;
- d'autoriser le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Député-Maire,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°2/2013 du 17 décembre 2013 approuvant le programme FISAC pour la tranche 2 ainsi que le plan de financement prévisionnel,

**Vu** la note explicative de synthèse n°5,,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des suffrages exprimés** :

**Pour : 35**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup> .-** **APPROUVE** l'actualisation du plan de financement pour la seconde tranche du programme FISAC qui fixe la participation de l'Etat à hauteur de 357 569 €.

### Fonctionnement (en euros HT)

ACTIONS	COÛT PRÉVU (€)	FISAC SOLLICITÉ		BASE SUBVENTIONNABLE (€)	SUBVENTIONS FISAC	
		(€)	%		€	%
SESAM – Système d'évaluation et de suivi des activités marchandes	40 000	20 000	50,00	40 000	13 333	33,33
Sécurité-malveillance sur manifestations – gardiennage	60 000	30 000	50,00	0	0	0,00
Programme de promotion, de communication et d'animation	320 000	160 000	50,00	320 000	80 000	25,00
Suivi activité commerciale du centre-ville et anticiper les mutations : développement commercial	40 000	10 000	25,00	40 000	10 000	25,00
Conseils architecturaux pour la rénovation de 16 commerces	15 600	3 900	25,00	15 600	3 900	25,00
Recrutement animateur du commerce (deuxième année)	55 000	15 000	27,27	55 000	15 000	27,27
<b>TOTAL (€)</b>	<b>530 600</b>	<b>238 900</b>		<b>470 600</b>	<b>122 233</b>	

### Investissement (en euros HT)

ACTIONS	COÛT PRÉVU (€)	FISAC SOLLICITÉ		BASE SUBVENTIONNABLE (€)	SUBVENTIONS FISAC	
		(€)	%		€	%
Construction de la halle François Mitterrand – Organisation des deux jours hebdomadaires du marché forain + braderie et manifestations commerciales	1 093 074	269 307,40	24,64	1 035 574	155 336	15
Création d'une zone bleue	7 660	2 298,08	30,00	0	0	0
Barrière de sécurité	13 566	4 069,80	30,00	0	0	0
Aides directes à la rénovation de 16 commerces	320 000	80 000,00	25,00	320 000	80 000	25
<b>TOTAL (€)</b>	<b>1 434 300</b>	<b>355 675,28</b>		<b>1 355 574</b>	<b>235 336</b>	

**Article 2.-** **AUTORISE** le Député-Maire à solliciter l'intervention financière de la Région Réunion pour la réalisation des actions « Conseils architecturaux pour la rénovation de 16 commerces » et « Aides directes à la rénovation de 16 commerces » à hauteur de 83 900 € .

**Article 3.-** **AUTORISE** le Député-Maire à signer tout document ou **pièce se rapportant à cette** affaire.

**Article 4.-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,  
L'élu délégué  
Christian LANDRY

Acte rendu exécutoire par télétransmission en  
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du : 01 AVR. 2016

